

Sollicitation T8080-220074 – Q & R #5

CETTE MODIFICATION DE L'INVITATION EST ÉMISE POUR :

1. Fournir des éclaircissements et des réponses aux questions des fournisseurs potentiels;

QUESTIONS AND ANSWERS:

Question 16	Il semble y avoir un problème avec les tableaux financiers commençant le 28/37. Dans la rangée du bas, plutôt que de demander un total des colonnes E (cours d'anglais) et de la colonne J (cours de français), il y a une formule complexe : (Total du total de la colonne F - Valeur la plus basse de la colonne F + 2 X Total de la colonne J)
Réponse 16	<p>La formule représente le coût total annuel du contrat, qui est basé sur le coût maximum de (un maximum de) quatre exercices en anglais + le coût de (un maximum de) deux exercices en français.</p> <p>Raisonnement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Puisqu'il y a cinq régions où un exercice en anglais est possible mais jusqu'à seulement quatre régions qui auront un exercice, il a été décidé qu'un exercice devrait être éliminé du coût total des exercices en anglais. Puisqu'on ne sait pas laquelle des cinq régions aura un exercice, il a été déterminé que la méthodologie la plus juste était de soustraire l'exercice le moins coûteux afin de ne désavantager aucun emplacement géographique au Canada où un soumissionnaire pourrait être situé. - Le coût des exercices en français a été déterminé comme étant plus simple, car ils le seraient probablement dans les régions du Québec/RCN (coûts similaires), de sorte que le coût de ces deux exercices constitue la deuxième partie de la formule d'établissement des coûts. <p>Par conséquent, aux fins d'évaluation des soumissions, le coût total = coût de (un maximum de) quatre exercices (les plus chers) en anglais + le coût de (un maximum de) deux exercices en français pour chaque tableau de la base de paiement.</p>